



Conseil québécois  
des espèces exotiques  
envahissantes



LA SOCIÉTÉ  
PROVANCHER  
D'HISTOIRE  
NATURELLE  
DU CANADA

**Montréal, 30 mai 2012** - Récemment introduit au Québec, l'agrile du frêne est sous haute surveillance, car son potentiel destructeur est immense. À ce jour, les dommages causés par cet insecte ravageur dans les régions urbaines de l'Amérique du Nord sont évalués à 12 milliards de dollars. La détection précoce de l'insecte ravageur et sa distribution encore restreinte au Québec laisse une marge de manœuvre d'intervention étroite et de courte durée pour endiguer l'envahisseur. Mais il faut faire vite, car les régions urbaines et forestières du Québec sont à risque.

En complémentarité avec les initiatives gouvernementales (ACIA, MRNF, SCF, MDDEP), le Conseil québécois sur les espèces exotiques envahissantes (CQEEE) et la Société Provancher lancent le projet « Agrile du frêne : prévenir et s'y préparer! » en Montérégie-Est. Soulignons que ce projet est rendu possible grâce à un généreux financement de la CRÉ Montérégie-Est dans le cadre de son Programme Fonds de développement régional. Cette initiative vise à limiter la dissémination de l'agrile du frêne au Québec grâce à une campagne éducative intensive destinée aux divers intervenants dont les municipalités, les élagueurs, les arboriculteurs, les pépiniéristes, les producteurs et les commerçants de bois de chauffage, les consommateurs, les campeurs, les gestionnaires des établissements de plein air et des parcs, les fabricants bois d'œuvre et de produits dérivés du frêne ainsi que les forestiers.

Le premier volet du projet consiste à renforcer et multiplier les stratégies éducatives déjà déployées par l'ACIA et le MRNF auprès des municipalités touchées et à risque. Le territoire visé couvre 33 municipalités localisées dans 6 municipalités régionales de comté (Brome Missisquoi, Marguerite d'Youville, Vallée-du-Richelieu, Haut-Richelieu, Maskoutains, Rouville). Le deuxième volet concerne le marché du bois de chauffage. Le projet sera réalisé principalement dans la région ciblée, mais comportera la diffusion d'un message de prévention destiné à l'ensemble du Québec.

Michel Lepage

**Société Provancher d'histoire naturelle du Canada**

Hélène Godmaire

**Conseil québécois sur les espèces exotiques envahissantes**

C.P. 85015

Mont-Saint-Hilaire

J3H 5W1

[cqeees@gmail.com](mailto:cqeees@gmail.com)